Initiatives parlementaires

Lorsque le porte-parole néo-démocrate pour la défense donnait les motifs de sa motion, ici ce matin, il a dit que la menace—en fait, j'ai pris des notes pour ne pas le citer incorrectement. Il tourne bien ses phrases, et ses arguments sont logiques. Il a dit que la menace n'existait plus dans le contexte de l'Accord du NORAD, en raison de la fin de la guerre froide.

Si l'on considère, comme le Nouveau Parti démocratique semble le faire, que le NORAD n'a sa raison d'être que dans le contexte de la guerre froide, alors le député a raison de dire que la menace n'existe plus. Si l'on considère, comme je le fais et comme le font, je pense, les porte-parole des autres partis et les autres parlementaires, que la politique étrangère du Canada et la politique en matière de défense de notre pays reposent sur la coopération, sur le partage des responsabilités, des tâches et des coûts ainsi que sur la concertation en matière de sécurité, alors assurément le principe de base n'a pas changé.

Notre politique a pour fondement la conviction que la puissance relativement modeste qu'est le Canada a tout avantage, dans un monde compliqué et agressif, à s'allier à d'autres pays par l'entremise de traités et d'autres accords de partage des responsabilités. C'est pour ça que nous faisons partie des Nations Unies, de l'OTAN, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, du Commonwealth, de la Francophonie, de l'Organisation des États américains et aussi du NORAD. Tout ça à des fins pacifiques.

Je veux qu'il soit parfaitement clair qu'à l'heure actuelle le gouvernement canadien ne voit plus dans le NO-RAD un instrument de guerre froide. Que ce soit parfaitement clair, il ne s'agit plus de guerre froide. Nous considérons que ce traité, comme tous les autres traités internationaux que nous avons signés, s'inscrit dans une longue tradition canadienne établie par les gouvernements successifs, tant libéraux que conservateurs, qui estimaient que la meilleure façon pour le Canada d'assurer sa sécurité, de maintenir sa souveraineté et de défendre ses intérêts était de coopérer à des mesures de sécurité communes et de jouer sur la scène internationale un rôle conforme aux valeurs qui en faisaient un pays fort.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, comme il convient à un parti du centre, je suis déchiré sur cette question. Je trouve beaucoup de qualités à la motion. Cependant, je ne peux pas approuver l'annulation unilatérale de l'entente en 1994. Je dis en passant que si l'amendement libéral présenté au comité de la Chambre des communes qui a étudié le système

NORAD, avait été adopté, nous n'aurions qu'une entente de deux ans. Il est malheureux que cet amendement n'ait pas été adopté, car nous aurions pu nous adapter aux changements qui surviennent dans le monde et modifier notre politique en conséquence.

• (1140)

Je reconnais qu'il faut revoir cette politique. Je souscris à ce que le secrétaire parlementaire a dit au sujet du partage. Le Canada est une souris qui vit à côté d'un éléphant. Il est difficile pour une souris de partager avec un éléphant. L'éléphant doit accepter un peu plus facilement de partager, de se préoccuper de la souris et d'être coopératif.

Personne n'a parlé du détroit Juan de Fuca et des sous-marins nucléaires qui empruntent les eaux territoriales canadiennes. Les incidents survenus dans le détroit Juan de Fuca ne sont pas isolés. Il y a eu des incidents semblables dans l'Arctique où des navires américains sont entrés dans la zone maritime canadienne, sans parler des sous-marins, mais nous ignorons où ils sont et, apparemment, nous ne pouvons rien faire contre cela. L'affirmation de la souveraineté canadienne, à mon avis, est une haute priorité. Les Canadiens veulent que nous affirmions notre souveraineté sur notre territoire, et cela inclut le Nord.

La coopération et le partage sont de bonnes choses et sont essentiels. Il serait insensé pour une puissance comme le Canada de vivre sur le continent nord-américain sans avoir une politique de défense commune avec les États-Unis. Cela n'aurait aucun sens. Il est évident qu'il nous faut une politique de défense commune, mais il faut que les deux pays y contribuent. Nous ne pouvons pas toujours dire oui aux Américains et toujours les laisser faire tout ce qu'ils veulent, parce que ce n'est plus là de la coopération, c'est de la servilité. Je ne pense pas que les Canadiens veulent se soumettre servilement.

Un examen fondamental s'impose. J'admets que la guerre froide est terminée, mais nous devons nous rappeler que la menace subsiste encore. Je voudrais citer un extrait des observations présentées par le Centre de contrôle des armements au comité permanent. Tout en appuyant le renouvellement de l'Accord du NORAD, les représentants du centre ont déclaré au comité qu'on ne pouvait pas se contenter de se prononcer pour ou contre. La menace a peut-être diminué, mais l'instabilité demeure. Aujourd'hui, la menace ne vient pas tant de la guerre froide que de l'instabilité qui existe dans cette région même qui est à l'origine de cette menace, c'est-à-dire l'Union soviétique.